



MINI SESSION N°4 EPREUVE d'ECM Durée : 2H

INTITULÉ DE LA COMPÉTENCE VISÉE:

L'apprenant doit être capable de rechercher la bonne information, afin d'éviter toute manipulation de son opinion.

PARTIE A : LA VERIFICATION DES RESSOURCES (9pts)

A-1 La vérification des savoirs

Dans une production cohérente et écrite de 10 à 15 lignes présente (02) dangers des réseaux sociaux sur la jeunesse. (5pts)

A-2 La vérification des savoirs-être (4pts)



Source : ONU/ FEMMES

- Ressors deux(02) attitudes morales exprimées dans ce document.
- Donne deux (02) bienfaits de ces attitudes en milieu scolaire

PARTIE B: LA VERIFICATION DE L'AGIR COMPETENT 9pts

THÈME PROBLEMATISÉ : Depuis la création du Conseil National de la Communication au Cameroun par la loi n°90/052 du 19 décembre 1990, et le décret n°2000/158 du 03 avril 2000, sur la libéralisation de la communication audiovisuelle, plusieurs médias ont été sanctionnés pour divers motifs, afin de limiter leurs dérives auprès de l'opinion publique.

Document 1 : L'importance des mass médias

Les mass-médias jouent un rôle important, internet est par exemple une grande fenêtre sur le monde. Il permet d'effectuer les échanges culturels (musique, cinéma, tourisme, etc.) de faire la publicité de son pays, d'une activité ou d'un produit et de se faire des clients. Internet permet également de pratiquer le e-Commerce et le e-Learning. D'autres canaux de l'information à l'instar de la télévision, la radio, les journaux et même internet permettent aux hommes politiques de convaincre les masses, de vendre leur idéologie politique pour accéder au pouvoir, de dénoncer les déviations sociales, de reprendre une information culturelle. Ainsi, nous pouvons donc voir ou écouter à travers les médias des publicités, des messages politiques, des faits de société, des festivals culturels (Ecrans Noirs, FESPACO, les Oscars).

Source : Education à la Citoyenneté 6^{ème} /5^{ème}, collection Emergeons, Yaoundé, P.171-172.

Document 2 :

(..) Au demeurant ne perdons pas de vue que dans ce pays africain fait de mélanges subtils et d'équilibres fragiles ; les efforts de démocratisation de la vie sociale font face à de nombreux défis : la surenchère des partis politiques petits ou grands, victimes de leur surnombre, et de leur manque d'expérience, l'exaspération des revendications identitaires plus ou moins à caractère ethnique, régionales, ou religieux. Il n'est pas rare en effet que, certains médias camerounais éditorialement proches du pouvoir ou de l'opposition loin de préserver de tels dangers, soient ouvertement rendus coupables de les exacerber.

Source : Michel Tjade Eone, Démonopolisation, libéralisation et liberté de communication au Cameroun : avancées et reculades, Paris l'harmattan, 2001, p.19.

Document 3 : Illustration de quelques médias fermés par le gouvernement camerounais.

Chaînes de radio et télévision	Motif de fermeture	Procédure de l'Etat camerounais
RTA	Exercice illégal de la profession.	Arrêté n°023/MINCOM/SG/CJ du 20 mars 2003.
Canal 2 International	Exercice illégal de la profession.	Arrêté n°023/MINCOM/SG/CJ du 20 mars 2003.
Magic FM	Exercice illégal de la profession.	Procédure en sursis.

Source : « Arrêté du Ministre de la Communication le Pr Fame Ndongo portant fermeture de médias » in Cameroon Tribune n°7810 du vendredi 21 mars 2003, p.9.

Consigne : Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après :

1. Présente (02) aspects positifs des médias sur le plan sociopolitique au Cameroun. (3pts)
2. Montre à l'aide de (02) arguments que les médias peuvent être à l'origine de l'escalade de violence dans un pays. (3pts)
3. Présente deux (02) stratégies qui permettent d'avoir une opinion publique consciencieuse au Cameroun. (3pts)

Présentation : 2pts